

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

**Vendredi
15 janvier
2021
(01)**

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 15 janvier 2021 par voie de visioconférence Zoom, à huis clos. Sont présents par visioconférence Zoom, Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau
Lucie Vignola
Chantale Perreault

Bertrand Taillefer
André Lafrenière
Siège # 6 vacant

Sous la présidence de Son Honneur la mairesse, madame Isabelle Parent.

La directrice générale, madame Chantal Soucy, est également présente par visioconférence Zoom.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

21-001 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-002 3. Adoption des procès-verbaux du 11 décembre 2020 et du 18 décembre 2020 (extraordinaire, extraordinaire et ajournement)

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que les procès-verbaux des assemblées du 11 décembre 2020 et du 18 décembre 2020 soient et sont adoptés dans leur forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autres rapports

5. Dépôt du rapport financier

Aucun dépôt

21-003 6. Adoption des comptes à payer au montant de 91 880.87 \$

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer

Et résolu,

- Que la liste des comptes à payer au montant de 91 880.87 \$ soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution;
- Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

13812*	BELL CANADA	278,78\$
13813*	COMPO RECYCLE	32 803,64\$
13814*	EBI ENVIRONNEMENT INC.	1 869,95\$
13815*	FED. QUÉBÉCOISE MUNICIPALITES	28,17\$
13816*	FLEETTÉL INC	24,05\$
13817*	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	80,00\$
13818*	JOBERT INC	141 002,72\$
13819*	L'UNION-VIE	4 251,54\$
13820*	MRC LAURENTIDES	5,07\$
13821*	PITNEYWORKS	1 079,43\$
13822	EXCAVATION MARCEL CLARK INC.	172,85\$
13823*	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	912,68\$
13824*	SPCA LANAUDIÈRE BASSES LAURENTIDES	571,00\$
13825*	PRIORITÉSTRATJ	603,62\$
13826	9405-3709 QUEBEC INC	402.41\$
13827	AUTOS ET CAMIONS DANNY LÉVESQUE INC	80.96\$
13828	AMÉRIC 125 INC	345.01\$
13829	ARÉO-FEU	176.55\$
13830	ASSOCIATION DU CAMIONNAGE DU QUÉBEC	255.82\$
13831	BIDIBIDI INC.	419.66\$
13832	BOIVIN GAUVIN INC.	10 238.52\$
13833	C.A.U.C.A.	3 449.25\$
13834	CENTRE LIQUIDATION RAYNAT INC	113.55\$
13835	CMP MAYER INC	13 194.53\$
13836	CORPORATE EXPRESS CANADA INC.	158.39\$
13837	CLAUDE RONDEAU ENT.ELECTRICIEN	574.88\$
13838	CLINIQUE SERVICES SANTÉ ROSEMÈRE	481.00\$
13839	EMRN	1 070.42\$
13840	LES ENTREPRISES JN	546.13\$
13841	EUROFINS ENVIRONNEX	73.30\$
13842	ÉQUIPEMENTS CLOUTIER	8 820.50\$
13843	FABRI-PLEX ENR.	45.00\$
13844	GESTION NORMAND FORGET INC.	316.18\$
13845	ALEXANDRE HEALEY	367.92\$
13846	HYDRO-QUÉBEC	747.34\$
13847	ALIMENTATION PATRICE TELLIER INC.	55.96\$
13848	LES INDUSTRIES USIFAB RAWDON INC.	183.96\$
13849	JOURNAL ALTITUDE 1350	373.69\$
13850	L'ATELIER URBAIN INC.	7 411.29\$
13851	REMBOURSEMENT DE DÉPENSES	179.50\$
13852	L'ENTRE-JEUX INC.	970.12\$
13853	LIBRAIRIE MARTIN INC.	412.77\$
13854	MÉDIMAGE	200.13\$
13855	MÉDISÉCUR	3 251.25\$
13856	MESSER CANADA INC.	23.48\$
13857	MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY	672.60\$
13858	MUNICIPALITÉ D'ENTRELACS	626.59\$
13859	MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT	2 974.23\$
13860	PATRICK MORIN	15.37\$
13861	REMBOURSEMENT DE DÉPENSES	540.80\$
13862	PÉTROLE PAGÉ INC.	1 623.14\$

13863	PRODUITS SANITAIRES DES PLAINES INC.	205.09\$
13864	PG SOLUTIONS INC.	8 767.51\$
13865	REMORQUAGE SAINTE-AGATHE	23.59\$
13866	INFO PAGE	63.09\$
13867	REMBOURSEMENT DE DÉPENSES	1 769.89\$
13868	RÉSOPRO INC.	54.62\$
13869	EXCAVATION MARCEL CLARK INC.	174.58\$
13870	SRAD COMMUNICATIONS	11 836.68\$
13871	9289-1662 QUÉBEC INC.	1 428.19\$
13872	PRIORITÉ STRATJ	3 380.26\$
13873	TRACTION JOLIETTE	117.27\$
13874	TRAVEX INC.	281.92\$
13875	REMBOURSEMENT DE DÉPENSES	555.04\$
13876	LIBRAIRIE WILSON ET LAFLEUR INC.	393.75\$
13877	YVAN GAUDET ENR. (ÉLECTRICIEN)	1 437.19\$
13878	ASSOCIATION DIRECTEURS	959.13\$
13879	CENTRE PRÉVENTION SUICIDE LANAUDIÈRE	100.00\$
13880	COMBEQ	707.10\$
13881	FÉDÉR. QUÉBÉCOISES MUNICIPALITÉS	1 513.05\$
13882	GROUPE ULTIMA INC.	34 574.00\$
13883	PG SOLUTIONS INC.	17 319.85\$
13884	TOURISME LANAUDIÈRE	229.95\$

* Total des incompressibles : 183 510,65\$

Période de questions sur les finances

7. Règlements et avis de motion

21-004

7.1 Règlement de taxation 2021 [n/d R-185-2021]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement de taxation 2021 selon le projet déposé sans modification.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

21-005

8.1 Centre de prévention du suicide Lanaudière- aide financière [n/d 114-400]

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'octroyer une aide financière au montant de 100,00 \$ à l'organisme *Centre de prévention du suicide Lanaudière* qui doit composer avec une nouvelle réalité qui requiert de plus en plus d'interventions.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-006 **8.2** **COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec): Adhésions 2021 [n/d 114-100]**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'adhésion 2021 à la COMBEQ pour madame Martine Bélanger, au montant de 436,91\$ et pour monsieur Daniel Lauzon, au montant de 270,19\$, taxes incluses. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-007 **8.3** **FQM (Fédération Québécoise des municipalités): adhésion 2021 [n/d 114-100]**

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise un déboursé au montant de 1 513,05\$, taxes incluses, concernant l'adhésion 2021 à la FQM. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-008 **8.4** **Tourisme Lanaudière: adhésion 2021 [n/d 114-500]**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise un déboursé au montant de 229,95\$, taxes incluses, concernant l'adhésion 2021 à Tourisme Lanaudière. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-009 **8.5** **Ultima, assurance et gestion de risques: assurances 2021 [n/d 106-100]**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le paiement des factures suivantes concernant les assurances 2021:

Facture	Description	Montant (taxes incluses)
25229	Municipalité et automobile	33 729 \$
25230	Accident cadres et directeurs	218 \$
25231	Accident pompiers	627 \$

La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-010 **8.6** **PG solutions: entretien et soutien 2021 [n/d 401-133]**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le paiement des factures suivantes concernant l'entretien et le soutien des applications de PG Solutions pour l'année 2021:

Facture	Description	Montant (taxes incluses)
CESA38063	PG Mégagest	9 426,81 \$
CESA39274	Accès Cité territoire	6 508,74 \$
CESA37581	Voilà	947,39 \$
CESA38319	Antivirus, Office, plate-forme	436,91 \$

La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-011 8.7 ADMQ (association des directeurs municipaux du Québec): adhésions 2021 [n/d 114-100]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'adhésion 2021 à l'ADMQ pour madame Chantal Soucy, au montant de 959,13 \$ et pour madame Martine Bélanger, au montant de 907,38 \$, taxes incluses. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. Sécurité publique
(Rapport de madame Isabelle Parent, mairesse)

21-012 9.1 Entente d'entraide en mesures d'urgence- Chertsey [n/d 502-103]

ATTENDU Que la municipalité élabore son plan d'urgence sous les recommandations de Priorités StraTJ ;

ATTENDU Qu'il y a lieu de prévoir un centre de coordination des mesures d'urgence à l'extérieur de la municipalité, advenant une mesure d'urgence majeure ;

ATTENDU Qu'il y a lieu de prévoir des équipements, des ressources et autres locaux en mesures d'urgence majeure,

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la mairesse et la directrice générale à signer l'entente d'entraide en mesures d'urgence avec la municipalité de Chertsey, selon le document déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-013 9.2 Employé – engagement premier répondant [n/d 502-115]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer

Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'engagement de Madame Sylvie Masse à titre de premier répondant, suivant les recommandations du directeur du service incendie.

L'examen médical de pré-embauche a été effectué à la clinique de Rosemère.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-014

9.3 Sûreté du Québec - demande [n/d 501-103]

ATTENDU QUE Plusieurs accidents et sorties de route ont été constatés ;

ATTENDU QUE La vitesse excessive et conduite dangereuse ont été signalées ;

ATTENDU QUE La municipalité a réduit la limite de vitesse et constate que cette action ne donne pas les effets escomptés ;

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci demande à la Sûreté du Québec :
 - D'accroître leur présence sur le chemin Saint-Guillaume ainsi qu'à l'intersection du chemin Saint-Côme et Notre-Dame-de-la-Merci;
 - D'installer leur remorque-radar sur le chemin Saint-Guillaume.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics

(Rapport de monsieur Bertrand Taillefer, conseiller)

21-015

10.1 Ministère des transports – demande limite de vitesse [n/d 601-121]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci effectue une demande auprès du Ministre des Transports pour évaluer l'effet d'une réduction de vitesse à 70 km/h, de la sortie nord du village jusqu'au chemin des Lacs, qui détermine la fin du périmètre urbain côté nord.

Que la lettre soit considérée comme faisant partie intégrante de la résolution.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

11. Environnement et Hygiène du milieu
(Rapport de Mme Chantal Perreault, conseillère)

21-016 11.1 Accès à l'Écocentre et sacs compostables - Tarifs
[n/d 208-165]

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise les tarifs suivants :

Carte magnétique :

- 3 accès de base gratuits et valides du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année,
- 250 \$ pour un 1^{er} accès supplémentaire,
- 250 \$ pour un 2^{ième} accès supplémentaire,
- 500 \$ pour un 3^{ième} accès supplémentaire,
- 500 \$ pour un 4^{ième} accès supplémentaire,
- 500 \$ pour un 5^{ième} accès supplémentaire.

- Un maximum de 5 accès supplémentaires est autorisé par résidence et par année.

- Frais de remplacement d'une carte perdue : 10 \$.

Sacs compostables vendus à la municipalité et à la bibliothèque:

- 3 \$/ 25 sacs.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs
(Rapport de madame Julie-Anne Cousineau, conseillère)

21-017 12.1 Loisirs – Fête nationale [n/d 802-114]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la tenue de la Fête nationale le 23 juin et autorise une dépense de 14 000\$, dont 4 000\$ seront couverts par la vente d'alcool, commanditaires ou autres et 10 000\$ par le budget autorisé, tel que présenté dans les prévisions budgétaires;
- Qu'advenant un dépassement des coûts, le budget global des Loisirs sera révisé en conséquence.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme
(Rapport de monsieur Bertrand Taillefer, conseiller)

21-018 13.1 Dérogação mineures – 2233, chemin du Grand-Duc
[Matricule 6322-21-8005]

- ATTENDU QUE** Madame Marie-Christine Tremblay a déposé une demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 2233, chemin du Grand-Duc;
- ATTENDU QUE** La nature et les effets de la demande visent à réduire la marge de recul avant à 6,10 mètres au lieu de 10 mètres;
- ATTENDU QUE** Mme Tremblay désire régulariser les empiètements ci-dessous décrits, tel qu'il appert au certificat de localisation préparé et signé par Alain Dazé, arpenteur-géomètre, en date du 14 janvier 2020 :
- Bâtiment principal : Érigé à 6,10 mètres dans la marge avant ;
 - Bâtiment secondaire (remise) : Érigée à 8.88 mètres dans la marge avant ;
 - Bâtiment secondaire (hangar) : Érigé à 6,74 mètres dans la marge avant ;
- ATTENDU QUE** L'immeuble se situe dans la zone IN-4;
- ATTENDU QU'** Il est impossible au propriétaire de se conformer au Règlement de zonage;
- ATTENDU QUE** Le comité consultatif d'urbanisme a transmis une recommandation d'acceptation de la dérogation mineure pour les trois bâtiments ;

Madame Isabelle Parent, mairesse, demande un temps de pause afin de permettre aux citoyens présents de poser des questions.

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la demande de dérogation mineure pour les trois bâtiments de l'immeuble situé 2233 chemin du Grand-Duc.

Adopté unanimement par les conseillers

21-019

13.2 Moratoire rue des Roselins [n/d rue des Roselins]

ATTENDU QUE La municipalité a établi un moratoire afin de limiter le nombre de résidences de tourisme au chemin des Roselin par la résolution 18-289;

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mette fin à l'application de la résolution 18-289.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-020

13.3 Permis d'usage conditionnel pour l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone 155 – 2019, chemin des Roselins [Matricule 5723-47-4510]

- ATTENDU QUE** M. Sébastien Pelletier a déposé une demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone 155;
- ATTENDU QUE** La demande vise l'immeuble situé au 2019, chemin des Roselins;
- ATTENDU QUE** La demande rencontre le taux de contingentement de 20 % instauré pour la zone 155;
- ATTENDU QU'** Après discussions, les membres du comité estiment que la demande remplit la plupart des conditions énoncées au Règlement relatif aux usages conditionnels, numéro 200;
- ATTENDU QUE** Le comité consultatif d'urbanisme a transmis une recommandation d'acceptation de la demande de permis d'usage conditionnel avec deux conditions;

Madame Isabelle Parent, mairesse, demande un temps de pause afin de permettre aux citoyens présents de poser des questions.

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme pour l'immeuble situé au 2019, chemin des Roselins, aux conditions suivantes ;
 - 1) Le propriétaire doit déposer l'attestation de classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) à la municipalité,
 - 2) Le propriétaire procède à la plantation d'une lisière boisée suffisamment dense ou d'une haie, partant du garage jusqu'au prolongement de la galerie située du côté du lac, afin de créer un écran opaque avec le 2021 chemin des Roselins, dans un délai d'un an suivant la date de l'émission du permis.

Adopté unanimement par les conseillers

21-021

**13.4 Demande de modification de zonage – Usage de résidence de tourisme à la zone 146
[n/d ajout d'usage zone 146]**

- ATTENDU QUE** M. Félix Legault de la compagnie 9369-7928 Québec inc. a déposé une demande de modification au règlement de zonage afin d'ajouter l'usage de résidence de tourisme à la zone 146;
- ATTENDU QUE** La compagnie travaille à développer 18 terrains dans le secteur du Pont-Rouge;
- ATTENDU QUE** Le comité consultatif d'urbanisme a transmis une recommandation négative à la demande étant

donné que la compagnie met en vente les terrains uniquement;

ATTENDU QUE Le comité consultatif est d'avis qu'il est trop tôt pour dézoner la zone 146 étant donné l'absence de critères pour préserver l'homogénéité du secteur et d'assurer la qualité des constructions par le promoteur;

ATTENDU QUE Le conseil est d'avis qu'il est préférable d'ajouter un usage avant la vente de terrains,

Madame Isabelle Parent, mairesse, demande un temps de pause afin de permettre aux citoyens présents de poser des questions.

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la demande de modification de zonage à la zone 146.

Adopté unanimement par les conseillers

21-022 13.5 Politique de changement de nom de lieux [n/d 703-000]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'adoption de la *Politique de changement de nom de lieux* de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. **Promotion touristique et développement**
(Rapport de monsieur André Lafrenière, conseiller)

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. **Art et Culture**
(Rapport de madame Lucie Vignola, conseillère)

Période de questions sur les arts et la culture

Période de questions d'ordre générale

21-023 16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : 21-003, 21-005, 21-006, 21-007, 21-008, 21-009, 21-010, 21-011, 21-017.

Chantal Soucy, Directrice générale

0 personnes

Fin de la session à 20 h 20 par voie de visioconférence Zoom, à huis clos.

Isabelle Parent, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale

